



PROJET EDUCATIF AFMACS

(ASSOCIATION FORT-MARDYCKOISE DES
ACTIVITÉS CULTURELLES ET SOCIALES)

2024/2025



2-6 ans
6-11 ans
et 11-17 ans

Siège social: 31 rue de l'Amirauté Fort-Mardyck 59430 Dunkerque

Tel 03.28.21.56.84

Site: www.afmacs.com

Mail: secretariat@afmacs.com

Facebook: @Afmacs59

Code organisateur 059 ORG 0081

Mise à jour : septembre 2024

SOMMAIRE

Préambule

Nos valeurs associatives
Nos objectifs associatifs

Les équipements

Le Centre Socio Culturel
L'Espace Enfance Famille
Les Ecoles Maternelle et la Salle des sports

Les ACM

ACM 2-6 ans, 6-11 ans et 11-17 ans
Pendant l'année scolaire
Pendant les vacances scolaires
L'équipe, les tarifs et le budget
Le partenariat

La place et la participation des parents

Avant
Pendant
Après



Préambule

Créée en 1981, l'A.F.M.A.C.S. a pour objet de promouvoir le développement social et culturel de la population en respectant le principe de la mixité sociale (ouverture à tous de ses animations et de ses structures implantées sur la ville de Fort-Mardyck : centre socioculturel, Espace Enfance Famille, et ponctuellement les écoles et la salle des sports). A travers ses équipements, elle permet l'épanouissement et la promotion des personnes, des familles et des groupes, et joue un rôle dans le développement de la communauté où elle est insérée.

L'association peut étudier, promouvoir, soutenir, favoriser et coordonner toute action se rapportant à son objet. Dans ce cadre, elle met à la disposition des familles, sans aucune distinction sociale ou de convictions individuelles, un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire.

Le projet éducatif exposé ci-dessous répond avant tout à un principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse.

Nos valeurs associatives

Animations

Nous proposons des activités culturelles et de loisirs, des animations pour tous et toutes les tranches d'âges, des rencontres pour enrichir et développer la vie des quartiers

Fraternité

Empreint d'une certaine volonté de mieux vivre ensemble, nous prenons conscience de la nécessité de partager et d'être dans des pratiques intergénérationnelles de la vie en favorisant la tolérance et en acceptant le regard de l'autre

Mixité sociale

C'est avant tout le droit à la diversité, l'ouverture à tous, sans distinction sociale, politique ou culturel

Accueil

Un accueil convivial, agréable, et équitable proposé dans des espaces ouverts sur les quartiers

Citoyenneté

Des lieux de rencontre, d'échanges, d'expression et de débats démocratiques

Solidarité

L'accès aux droits pour tous, la lutte contre les exclusions et le droit à la différence

Objectifs Généraux	Favoriser le pouvoir d'agir ensemble	Développer le « Aller vers les autres »
Objectifs Opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcer les liens intergénérationnels ◆ Faciliter la place des habitants au sein de la Maison de Quartier 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Renforcer la communication ◆ S'appuyer sur les partenariats de proximité

Le Centre Socio Culturel et L'Espace Enfance Famille
(Gérés par l'AFMACS)

Le Centre Socioculturel fonctionne du lundi au samedi et accueille un public pluri générationnel réparti en 3 secteurs d'activités.

Lieu de rencontres, d'échanges et de créativité, il propose des activités aux 6/11 ans, 11/17 ans, jeunes majeurs, adultes et aînés

***Enfance**

- Les Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.) 6/11 ans les mercredis
- Les Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.) 6/11 ans pendant les vacances

***Jeunesse**

- Les Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.) 11/17 ans les mercredis et samedis
- Les Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.) 11/17 ans pendant les petites vacances
- Les permanences jeunes 16/25 ans
- Les accueils de majeurs 18-25 ans
- Les projets des jeunes

***Adulte, Famille**

-L'artisanat, La couture pour confirmées, Le scrabble, La gym douce L'atelier récup et astuces, Le cyber Atelier Informatique, L'atelier Balade Nature, L'Atelier cuisine « Les Tocquets », L'Atelier Créa MACS, le projet Bien Vieillir, les Cantérons, les ateliers numériques, les actions solidaires L'atelier pause créative, les ateliers parents enfants « Ensemble, on fait quoi ? les cartes « pour les aînés » (organisées par une association locale)

Mais aussi

- Les Permanences (Consultations infantiles, bilans de 4 ans et l'Assistante Sociale)
- les activités diverses comme les brocantes (aux vêtements, à la Puériculture, aux jouets et aux livres), le vestiaire, les sorties familiales, les conférences débats, les prêts de salles aux associations, participation aux manifestations communales ou locales

Les équipements



Le Centre Socioculturel
Situé au 31 rue de l'Amirauté,

C'est un bâtiment implanté sur un étage et réparti de la façon suivante :

***Au rez-de-chaussée :**

Accueil, bureau du directeur, Bureau des secrétaires, bureau comptabilité, espace accueil, salles d'activités, cuisine, toilettes.

***Au 1^{ère} étage :**

Cyber Centre, bureau jeunesse, espace jeunesse, salle de réunion, toilettes

L'**Espace Enfance Famille** fonctionne du lundi au vendredi (ou samedi selon les ateliers) et rassemble en un seul lieu :

*le **Multi-Accueil « les P'tits Mousses »**, ouvre ses portes en intercommunalité aux enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h pour une capacité de 15 places.

L'équipe pédagogique accompagne l'enfant lors de sa séparation avec le milieu familial, l'aide à découvrir la vie en collectivité tout en tenant compte de son individualité, de son rythme, de son bien-être et de ses besoins. Ainsi entouré, l'enfant pourra s'épanouir pleinement et le parent peut s'absenter en toute tranquillité.

*Le **RPE (Relais Petite Enfance)** C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des enfants et des assistantes maternelles (agrées ou candidates à l'agrément), sur les différents modes d'accueil du jeune enfant sur la commune. Un des objectifs du RPE est d'accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation à travers notamment les ateliers d'éveil. Ils sont, des moments propices à l'échange, des temps de rencontre où les compétences sont mises en commun et où une professionnelle vous accompagne vers de nouvelles pratiques liées à vos besoins Accueil sur RDV ou permanences téléphonique.

***Les ateliers parents-enfants « Escale Famille »**

L'atelier a lieu le **samedi matin entre 10h et 11h30 une fois par mois** (hors vacances scolaires) avec une alternance entre jeux, motricité activités créatives, cuisine, jardinage, contes, jeux danse.... Il est ouvert à toutes les familles adhérentes ayant des enfants de moins de 6 ans. L'atelier est gratuit

Cet atelier peut-être également une **« Passerelle »** avec un futur accueil en Multi Accueil afin de faciliter la période des premières séparations entre le parent et son enfant et ainsi démarrer son accueil en collectivité en douceur

***L'ACF (Animation Collective Familles)**

La mise en place de toutes ces actions en faveur des familles s'inscrit bien dans ce projet "d'Animation Collective Famille" (ACF), et fait partie intégrante de notre projet social. Il a pour but, de renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux, de faciliter l'autonomie et de développer les solidarités en favorisant l'expression d'initiatives locales et collectives

Le projet "Familles" 2022-2025 s'oriente donc autour de la notion du "Aller vers" et du "Mieux vivre ensemble"



L'Espace Enfance Famille

Situé au 38 rue de l'Amirauté,

C'est un bâtiment plein pied, réparti de la façon suivante :

***Côté Multi-Accueil :**

Hall d'entrée et local poussettes, grande salle d'activités, cuisine, 3 dortoirs, local de rangement, lingerie, salle de change et sanitaires enfants

***Côté administration :**

Hall d'entrée, bureau administratif (Petite Enfance, RPE (Relais Petite Enfance) et ACF (Animation Collective Familles), une salle avec le bureau de la responsable du Multi Accueil et salle de réunion, une salle d'activités, local archives, vestiaires, toilettes adultes, toilettes filles/garçons.

***Jardin et espace de jeux extérieur**

Les Ecoles Maternelle et la Salle des sports

(Mis à disposition par la Ville)



Ecole Maternelle Amirauté

Situé rue de l'Amirauté

C'est un bâtiment plein pied, réparti de la façon suivante :

- *une grande salle de motricité
- *3 ou 4 salles de classe selon les effectifs
- *une cuisine
- *des sanitaires adaptés
- *une cour et jeux extérieur



Salle des Sports Claude JONNESKINDT

Situé 28 Rue Jean-Baptiste Colbert

C'est un bâtiment plein pied, réparti de la façon suivante :

- *Une grande salle de sport
- *Un bureau
- *Une salle de basket

La Municipalité met à disposition de l'AFMACS, à chaque période de vacances, une des écoles maternelles de la commune pour les ACM 2/6 ans, et l'école Amirauté pour les ACM mercredi 2/6 ans durant les temps scolaires

La salle des sports est réservée aux ACM jeunes 11/17ans durant l'été



Groupe scolaire Jean Jaurès

Côté Maternelle

Situé rue Nouvelle

Nous disposons de 2 bâtiment plein pied, réparti de la façon suivante :

- *Le Bureau de la Direction et Infirmerie
- *De 4 salles de classes, d'un Dortoir
- *D'une salle bibliothèque (lecture/temps calme)
- *D'une Cuisine
- *Des Toilettes
- *Une Cour et jeux extérieur



Les ACM

ACM 2-6 ans, 6-11 ans et 11-17 ans
Pendant l'année scolaire

Tous les
Accueils
Collectifs de
Mineurs de
l'A.F.M.A.C.S.
sont agréés
par la
Délégation
Régionale
Académique à
la Jeunesse, à
l'Engagement
et aux Sports
(DRAJES) et
fonctionnent à
diverses

Les mercredis récréatifs 2/6 ans

A l'Ecole maternelle Amirauté avec un accueil et un départ échelonné de 14h/14h15 à 16h45/17h

Objectif général : Permettre à l'enfant de faire une « halte ludique » avec des loisirs adaptés et attractifs

Programme : un thème est proposé sur l'année avec des sorties, des spectacles, des activités manuelles ou sportives, des après -midi récréatifs en lien avec la thématique abordée

Les mercredis récréatifs 6/11 ans

Au Centre Socioculturel de 14h à 17h

Objectif général : Proposer une demi -journée placée sous le signe de la détente, de l'amitié et de la créativité

Programme : un thème est proposé sur l'année avec des sorties, des spectacles, des activités manuelles ou sportives en lien avec la thématique abordée

Les accueils 11/17 ans mercredi et Samedi

Au Centre Socioculturel

Les accueils du mercredi et du samedi fonctionnent de 14h à 17h en horaires libres c'est-à-dire que les jeunes peuvent arriver et partir à l'heure qu'ils souhaitent après avoir fourni une autorisation parentale. Les horaires peuvent être décalées en soirée en fonction des activités ou sorties. Cela permet aux jeunes de pratiquer d'autres loisirs.

ACM 2-6 ans, 6-11 ans et 11-17 ans Pendant les vacances scolaires

Toussaint, Hiver et Printemps (2

semaines de
fonctionnement) :

*Dans une école
maternelle de la
commune pour
les 2-6 ans

*Au Centre
Socioculturel pour
les 6-17 ans

Juillet et août (7 semaines) :

*Dans une école
maternelle de la
commune pour
les 2-6 ans

*Au Centre
Socioculturel pour
les 6-11 ans

*A la salle des
sports pour les
11/17 ans

Accueils collectifs de mineurs 2/11 ans

Objectif général : L'A.C.M. pendant les vacances scolaires a pour vocation de permettre aux enfants de vivre un moment de détente et de vacances, tout ceci orienté à des fins pédagogiques

Programme : A chaque session, nous proposons des animations, des sorties ou des spectacles en fonction d'une thématique spécifique selon les tranches d'âges.

Accueils Collectifs de Mineurs 11/17 ans

Il s'agit le plus souvent d'activités en groupe, dans lesquelles les jeunes, en tant qu'individus à part entière, pourront choisir et construire ainsi leurs vacances en fonction de leurs envies

Objectifs généraux :

- Favoriser l'ouverture d'esprit et le développement du jeune en lui proposant de découvrir et participer à de nouvelles activités.

-Développer l'autonomie

Le jeune, par le biais de l'activité, peut prendre des initiatives, faire des choix, gérer son temps « libre ». Les animateurs sont là pour le sensibiliser sur la prise de responsabilité. Cette sensibilisation peut s'effectuer à différentes occasions telles que l'arbitrage lors des tournois, le rangement du matériel, ...

-Faciliter la socialisation

L'expérience de la structure collective permet l'apprentissage de la vie en groupe, des règles de vie et du savoir être. Les activités proposées ont comme objectif de favoriser des relations fondées sur le respect et l'entraide entre les jeunes.

La socialisation se caractérise par le respect de soi, de l'autre (jeune, animateur, intervenant ...) mais également par le respect de l'environnement et du matériel.

Programme : Des activités variées (culturelles, sportives, etc.) répondant aux attentes des jeunes et avec un fonctionnement « à la carte » : le jeune choisit ses activités.

ACM 2-6 ans, 6-11 ans et 11-17 ans

L'équipe, les tarifs et le budget

Le partenariat

L'équipe

Les A.C.M. 2/11 ans sont sous la responsabilité de la Coordinatrice Petite Enfance/Enfance /Famille, éducatrice de jeunes enfants de formation qui encadre un personnel qualifié dont le nombre est réglementé.

Pour développer les axes éducatifs et offrir des accueils collectifs de mineurs de qualité, le secteur 11/17 ans, est sous la responsabilité du Coordinateur Insertion Jeunesse, DEJEPS de formation, d'une directrice A.C.M. de formation BPJEPS, et des animateurs saisonniers diplômés suivant la réglementation et suivant les besoins d'encadrement.

Le cas échéant, l'équipe peut faire appel à des intervenants extérieurs spécialisés dans divers domaines.

Les tarifs

Une adhésion individuelle ou familiale est obligatoire. Pour permettre au plus grand nombre d'accéder facilement aux activités de loisirs proposées, les tarifs sont élaborés en fonction du quotient familial et en partenariat avec le SCAS pour les familles les plus en difficultés.

Le budget

Les différents secteurs possèdent un budget de fonctionnement annuel

Le partenariat

A tous les niveaux, pour toutes les actions, la recherche et la mise en place d'un partenariat pertinent et de qualité est indispensable pour atteindre les objectifs.

Afin de réaliser au mieux notre projet, en plus des moyens financiers, la municipalité nous met à disposition des équipements (salle des sports, écoles, salle des fêtes...) et les services techniques (déplacements de matériels, appui dans l'organisation de certaines manifestations...) en fonction de nos besoins.

Le partenariat avec d'autres acteurs présents dans l'environnement de notre association (écoles, clubs sportifs, associations culturelles, organismes de formation en animation...) et avec les autres maisons de quartiers du Littoral doit être maintenu et développé pour la réalisation de projets divers (semaine bleue, printemps des poètes, carnaval, sorties ou actions communes, rencontres animation, mutualisation des moyens...).

Les partenaires institutionnels comme la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, Le Conseil Départemental sont des interlocuteurs privilégiés et des soutiens pour la mise en place des activités et des projets.

Les partenaires financiers : Commune, CAF du Nord, Conseil Départemental.

Avant, Pendant, Après

Avant l'inscription :

- Des informations pratiques dans le journal de l'A.F.M.A.C.S., le journal communal, notre site internet sur les dates et modalités d'inscriptions.

Lors de l'inscription :

- Echange entre parents et directeur sur le déroulement de la session, le projet pédagogique et vérifier les dossiers d'inscription

Pendant la session :

- Possibilité pour les parents de participer à certaines activités avec leurs enfants lors des sorties, des ateliers ou des clôtures
Objectif : favoriser des moments de relations privilégiés (enfants-parents)

Après la session :

- Possibilité pour les parents et les enfants de dire et d'expliquer ce qui s'est passé pendant la session (points positifs et négatifs) à travers un questionnaire/sondage ou en rencontrant les responsables.



La place et la participation des parents

Accueillir les enfants, c'est aussi accueillir leurs parents qui doivent trouver eux aussi leur place dans l'A.C.M.

Evaluation des ACM

L'évaluation (quantitative et qualitative) des objectifs est établie à partir d'outils divers : cahier de présence, sondages (questionnaires), observations et commentaires des enfants, des animateurs et des parents, bilans et réunions des équipes.

Pour être en cohérence avec les objectifs visés, le directeur de l'A.C.M. :

*Évalue régulièrement le travail avec son équipe d'animation afin de vérifier en permanence l'adéquation entre les objectifs du projet pédagogique et les moyens mis en œuvre (programme d'activités, projets en cours de réalisation, moyens humains, en locaux, matériels, en temps, en budget...),

*Relance les animateurs sur le sens de l'action (objectifs, valeurs et relations éducatives avec les enfants, communication avec les parents et les partenaires extérieurs),

*Fait part à l'organisateur des freins ou des obstacles rencontrés.